

# LA VACCINATION CONTRE CERTAINS VIRUS HPV REND-ELLE INUTILE LE DÉPISTAGE ?

Un dépistage régulier par frottis reste indispensable : vaccinées ou non, les femmes doivent continuer à faire régulièrement des frottis. En effet, la vaccination protège contre certains virus HPV responsables des cancers du col de l'utérus, mais pas contre la totalité d'entre eux. De plus, la vaccination n'est proposée qu'aux femmes qui n'ont pas encore été en contact avec les virus. Il est en effet recommandé de vacciner les jeunes filles à l'âge de 14 ans et de proposer le vaccin aux 15-23 ans qui n'auraient pas eu de rapports sexuels ou, au plus tard, dans l'année suivant le début de leur vie sexuelle.

## LE DÉPISTAGE C'EST...

### QUOI ?

Le frottis est l'examen de dépistage du cancer du col de l'utérus actuellement recommandé.

### POUR QUI ?

Pour toutes les femmes entre 25 et 65 ans.

### QUAND ?

Les deux premiers frottis sont réalisés à un an d'intervalle, puis tous les 3 ans, si les deux premiers frottis ne révèlent pas d'anomalie.

### OÙ ?

Au cabinet du médecin traitant ou du gynécologue.

### POURQUOI ?

Le dépistage sert à repérer des anomalies du col de l'utérus à un stade où il est facile de les soigner ou de les retirer, souvent avant même qu'elles ne se transforment en cancer.

# DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Pour en bénéficier,  
parlez-en à votre médecin traitant  
ou à votre gynécologue  
ou contactez :



santé  
famille  
retraite  
services



pour la vie



MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DES SPORTS



CANCERINFOSERVICE  
0810 810 821

Prix d'un appel local



# DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

PRATIQUÉ RÉGULIÈREMENT,  
LE FROTTIS DE DÉPISTAGE  
PERMET DE PRÉVENIR LE  
CANCER DU COL DE L'UTÉRUS.



# TOUTES LES QUESTIONS QUE L'ON SE POSE...

## QU'EST-CE QUE LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS ?

**C'est un cancer féminin fréquent.** Il est causé par des virus très répandus appelés Papillomavirus Humains ou HPV<sup>1</sup>. **La contamination se fait le plus souvent à l'occasion des rapports sexuels.**

Si au cours de la vie, la majorité des adultes a été en contact avec les virus HPV, la plupart du temps, le corps parvient à les éliminer. Cependant, il arrive que l'infection persiste et entraîne des anomalies (lésions) au niveau des cellules du col de l'utérus.

## COMMENT ET POURQUOI SE FAIRE DÉPISTER ?

**Le frottis est l'examen de dépistage du cancer du col de l'utérus.** Le dépistage sert à repérer des anomalies du col de l'utérus à un stade où il est facile de les soigner ou de les retirer, le plus souvent avant même qu'elles ne se transforment en cancer. Plus une anomalie est détectée tôt, plus les chances de guérison sont importantes.

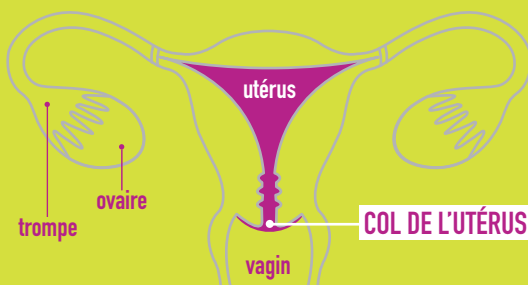
**TOUTES LES FEMMES À PARTIR  
DE 25 ANS SONT CONCERNÉES  
PAR LE DÉPISTAGE PAR FROTTIS.**

<sup>1</sup> Human papillomavirus

## COMMENT EST FAIT LE DÉPISTAGE PAR FROTTIS ?

Au cours d'un examen gynécologique, le médecin traitant ou le gynécologue prélève des cellules sur le col au fond du vagin, à l'aide d'une petite brosse ou d'une spatule. **C'est un geste simple et non douloureux qui ne prend que quelques minutes.** Le prélèvement est ensuite adressé à un médecin spécialiste, l'anatomo-cyto-pathologiste, pour lecture et interprétation.

## OÙ SE TROUVE LE COL DE L'UTÉRUS ?



## OÙ FAIRE UN FROTTIS ?

**Au cabinet de votre médecin traitant ou de votre gynécologue.** Le frottis peut également être réalisé dans un certain nombre de structures de soins (établissements hospitaliers, centres de santé, laboratoires d'analyses avec une prescription médicale...) ou de prévention (centres d'examen de santé dans le cadre du bilan de santé, centres de planification...).

## Y-A-T-IL DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE AVANT DE RÉALISER UN FROTTIS ?

Le frottis ne doit pas être réalisé au moment des règles, en présence d'une infection, d'un saignement vaginal, ou en cas d'usage de traitements vaginaux (spermicides...).

## QUAND DOIT-ON AVOIR UN FROTTIS ?

Toutes les femmes entre 25 et 65 ans sont concernées par le frottis. Un suivi gynécologique régulier est indispensable, même en l'absence de symptôme ou de signe d'inquiétude.

## SELON QUEL RYTHME ?

Le dépistage est en général recommandé à partir de 25 ans. **Les deux premiers frottis sont réalisés à un an d'intervalle, puis tous les 3 ans si ces deux premiers frottis sont normaux.**

Respecter ce rythme est très important car un suivi régulier est nécessaire. C'est la répétition régulière de cet examen qui offre la meilleure protection contre ce cancer. En fonction de l'histoire personnelle de chaque femme, le médecin pourra proposer un suivi plus rapproché ou plus espacé. Le dépistage par frottis n'est pas infaillible. En cas de symptômes (saignements inexplicables...) entre deux frottis, il est important de consulter son médecin.

**ON COMPTE 3500 CAS DE CANCERS  
DU COL DE L'UTÉRUS EN FRANCE  
CHAQUE ANNÉE, MAIS CE NOMBRE EST  
EN DIMINUTION GRÂCE AU DÉPISTAGE.**

## LE FROTTIS A-T-IL ENCORE UN INTÉRÊT CHEZ LA FEMME APRÈS LA MÉNOPAUSE ?

Les anomalies liées aux virus HPV évoluant lentement, **il est important de poursuivre le suivi gynécologique après la ménopause.**

## PEUT-ON RÉALISER UN FROTTIS DURANT LA GROSSESSE ?

**Il n'y a aucun risque à effectuer un frottis** durant la grossesse et notamment aucun risque infectieux ou de fausse-couche.